



Comment gerer un abandon de poste?

Par **lilirose95**, le **05/07/2010** à **13:29**

Bonjour,

j'aimerais savoir de manière précise car jusque la j'ai eu plusieurs reponses et jamais les memes ;voila je suis en cdi depuis le 29 decembre 2008 chez carma assurance carrefour qui fait fusion avc carte pass et nous changent beaucoup de choses n'etant pas du tout interesse par la nouvelle gamme de produits a vendre je desire faire un abandon de poste car ils ne veulent rien savoir quand a un licenciement a l'amiable etant très fermé sur la question il ne me reste plus que l'abandon de poste a savoir que certaine personne me disent que je n'aurais pas forcément ma feuille jaune qui me donne droit aux indemnites de chomage assedic , et d'autres me disent que si je l'aurais forcément puisse qu'ils me licenciront pourriez vous me dire de manière plus claire et sur ce qu'il en ai a savoir que si je fais un abandon de poste est ce que il m'enverront tot ou tard la feuille jaune que les assedics me demande? merci a vous tous ce forum est super bien pensé pour lles gens qui n'ont ni les moyens ou le temps d'un conseil juridique longue vie a vous merci encore
cordialement